

## PROGRAMME DE FORMATION

### « ETRE MEMBRE DU CSE : FONCTIONNEMENT, MOYENS ET MISSIONS »



**PUBLIC** : Membre du CSE (Titulaire, suppléant, employeur)

**PRÉ-REQUIS** : Aucun



#### OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir une bonne connaissance du Comité Social et Economique pour exercer efficacement son rôle de membre



**DURÉE ET HORAIRES** : 5 jours pour les entreprises de 50 salariés et plus / 3 jours pour les entreprises de moins de 50 salariés



#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les attributions du CSE en fonction de l'organisation de l'entreprise
- Connaître les moyens et le fonctionnement du CSE
- Connaître ses droits et devoirs en tant que membre du CSE
- Être capable d'analyser des situations en matière de santé, sécurité et conditions de travail



**DATE(S)** : En intra : Nous consulter - Le délai d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines selon le financement.



**LIEU** : Inter : Village by CA - 3 rue Louis de Broglie - 56000 VANNES - Intra : Dans vos locaux / Nos locaux sont accessibles et adaptés pour les personnes en situation de handicap.



#### TARIF

En Intra : Nous consulter

Pour une éventuelle prise en charge de la formation, contactez votre OPCO



#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques éclairés par des situations concrètes

Méthodes essentiellement actives à partir de la pratique des participants, réflexion collective, mise en pratique  
Utilisation du jeu pédagogique ©Ludik'RH



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard et/ou tableau blanc. Nos locaux sont accessibles et adaptés pour les personnes à mobilités réduites  
Support de formation remis par Ludik'Métiers par voie dématérialisée



## INTERVENANT(E)(S)

Formateur spécialisé en réglementation RH



## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

✓ **REGLES GENERALES DE FONCTIONNEMENT DU CSE (2 jours)**

-Introduction : La place du CSE dans le dialogue social

Impact des ordonnances Macron sur le dialogue social

Ajustement des missions en fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise (Moins de 50 salariés, au moins 50 salariés, établissements distincts et CSE central, représentants de proximité, conseil d'entreprise)

-Les règles de fonctionnement du CSE

Composition du CSE et rôle de chaque membre

Le statut protecteur

Le délit d'entrave

La personnalité civile du CSE

Les différentes commissions obligatoires

Le règlement intérieur du CSE : Contenu et formalisme

-Les moyens de fonctionnement du CSE

Moyens financiers : Calcul et utilisation des budgets

Moyens humains : Formation des membres du CSE, intervention d'un expert

Moyens matériels : Local, matériel, fournitures, panneaux d'affichage, internet

Moyens temporels : Les heures de délégation

- Les missions économiques, sociales et culturelles du CSE

Les obligations périodiques et ponctuelles d'information et de consultations du CSE

La Base de Données économiques et Sociales : Contenu et principes d'utilisation Les missions économiques :  
marche générale de l'entreprise, emploi formation, ...

Les missions d'activités sociales et culturelles

- Déroulement des réunions du CSE

Préparer les réunions : Calendrier, convocation, ordre du jour, mise à disposition des informations

Déroulement : Participants, règles de remplacement, recours à la visioconférence, enregistrement des débats,  
vote et délibérations

Procès-verbal : Rédaction, délai, adoption et diffusion

✓ **DISPOSITIONS SPECIFIQUES EN SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (3 jours)**

- Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels et le rôle du CSE Rappels sur les principes généraux de prévention Notion de danger, de risque, d'accidents, de maladies professionnelles Comprendre les enjeux juridiques, sociaux et financiers :

- Connaître les obligations de l'employeur en matière de prévention – La faute inexcusable de l'employeur,
- Identifier les différents acteurs de la prévention de l'entreprise et extérieurs et leur niveau possible d'intervention Rôle et fonctionnement du CSE en matière de SSCT

- Appréhender les nouvelles dispositions sur les attributions du CSE en matière de santé et sécurité Cerner les missions du CSE en matière de SSCT Identifier les attributions en matière d'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels Préciser le champ d'intervention du CSE et le rôle des élus – S'approprier les dispositions légales en matière d'information-consultation Élaborer un avis Exploiter les informations à dispositions (DUERP, BDES, règlement intérieur, etc.) Assurer une communication auprès des salariés

- Mise en pratique : réaliser un communiqué auprès des salariés dans le cadre de la mise en place du CSE/CSSCT.

- Comprendre le rôle de la CSSCT Clarifier les modalités de sa mise en place et ses attributions Identifier sa composition, son fonctionnement, le rôle des représentants du personnel Assurer la coordination entre le CSE et la CSSCT

- Mise en pratique : rechercher les missions attribuées à la CSSCT et son positionnement et articulation au sein du CSE.

- Connaître les différentes procédures possibles du CSE, les risques juridiques et leviers d'action Déclencher un droit d'alerte et de retrait Connaître la procédure de danger grave et imminent (DGI) Recourir à un expert

- Mise en pratique : face à une situation illustrée au sein de l'entreprise ou non, mettre en place la procédure d'un DGI

- Savoir analyser une situation de travail pour mieux évaluer les risques Connaître les différents risques : physiques et psychosociaux Comment identifier les risques Préparer et réaliser une inspection pour identifier les risques

- Mise en pratique : analyser une situation sur une unité ou un poste de travail au sein de l'entreprise et proposer des mesures de prévention

- Évaluation des risques professionnels Le Document unique Évaluation des risques professionnels

- Mise en pratique : analyse et compréhension du Document unique de l'entreprise Réaliser une ÉvRP pour une nouvelle activité ou un nouveau poste ou bien, une mise à jour du Document unique en référence à une situation identifiée au sein de l'entreprise.

- Réaliser une enquête pour analyser un accident du travail Connaître les différentes étapes pour réaliser une enquête Comprendre la méthode de l'arbre des causes Définir des propositions de prévention

- Mise en pratique : réalisation d'un arbre des causes (à partir d'un cas étant survenu au sein de l'entreprise ou à partir d'un cas extérieur à l'entreprise)

- La prévention et la coordination des risques liés aux entreprises extérieures Réglementation Plan de prévention

- Mise en pratique : analyse d'un plan de prévention rédigé au sein de l'entreprise



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM en fin de module

Evaluation à chaud remise à la fin de la journée

Evaluation à froid remise 3 mois après la formation